



République et canton de Genève

# AVIS

---

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes


**le Conseil municipal de la commune de Genthod  
est convoqué pour  
le mardi 2 juin 2020 à 18h30**

ORDRE DU JOUR :

1. Lecture de l'arrêté du Conseil d'Etat du 9 avril 2020 validant les élections des conseils municipaux du 15 mars 2020, publié dans la Feuille d'Avis Officielle du 14 avril 2020.
2. Prestation de serment des conseillers municipaux entre les mains de la doyenne ou du doyen d'âge.
3. Election du bureau du conseil municipal (immédiatement après son élection le président du conseil municipal reçoit la prestation de serment de la doyenne ou du doyen d'âge).
4. Nomination des diverses commissions.

En raison des mesures sanitaires, le public ne pourra pas être présent à cette séance, néanmoins il pourra la suivre en direct car elle sera filmée et diffusée en vidéo sur le site Internet de la commune, conformément à l'arrêté du Conseil d'Etat du 23 avril 2020.

Genthod, le 22 mai 2020

  
Wolfgang Honegger  
Maire

